

**Deuxième session du Comité de Suivi de la Concertation des Rois, Reines et autres  
Dignitaires Traditionnels  
Nikki, 15 juillet 2017**

**Motion à propos de la privatisation des secteurs stratégiques de l'économie et de  
la santé,**

Considérant que :

- 1- La Conférence Nationale demeure, malgré ses faiblesses notoires, une référence importante dans l'histoire de notre pays en ceci que ses décisions ont été exécutoires parmi lesquelles l'interdiction de privatiser les secteurs stratégiques, à savoir, les secteurs de la santé, de l'eau, de l'énergie, de la communication, des mines, le secteur maritime, etc...
- 2- Il en a été ainsi parce que ces secteurs constituent les points névralgiques de l'économie nationale et de la vie de notre peuple. Qu'en conséquence, tout gouvernement appliquant la Constitution issue de cette Assise nationale devrait inscrire son action dans son esprit et non la violer ;
- 3- Privatiser par exemple la zone portuaire, c'est remettre le poumon de notre économie nationale et les clés de la porte d'entrée du pays à un homme d'affaires qui peut ne pas toujours prendre en compte les intérêts du peuple ; privatiser des secteurs de la santé publique peut accroître les difficultés financières des populations pauvres aux soins ;

Voilà pourquoi, nous, Rois, Reines, Chefs de terre et autres dignitaires traditionnels, réunis ce jour, samedi 15 juillet 2017 à Nikki :

Appelons les autorités à préserver le patrimoine public et à écouter les plaintes et souffrances des populations.

Nikki, le 15 juillet 2017.

Adopté à l'unanimité et par acclamations

Les participants

-  
-